Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 31 (1905)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

31me Année. 10 janvier 1905. N° 1.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction : M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE : *Des croquis d'architectes,* par M. Maurice Wirz, architecte. — *Villa de M. M., à Lutry, près Lausanne.* — **Divers** : Correspondance. Plan d'extension de la ville de Lausanne, présenté par la Commission d'Art public (Planche 1). — Consolidation des attaches de rails au moyen des garnitures métalliques pour tirefonds, système Thiollier, breveté. — Collège suburbain de Vauseyon, à Neuchâtel. Projet « Suchiez ». — Tunnel du Ricken: Bulletin mensuel des travaux. Novembre 1904. — Tunnel du Simplon: Etat des travaux au mois de décembre 1904. — *Bibliographie:* Schweizer Kalender für Electrotechniker, 1905. Agenda et livre d'adresses de l'électricien suisse, 1905. — *Sociétés* : Société fribourgeoise des ingénieurs et architectes: Séances des 9 et 21 décembre 1904. — *Concours* : Collège primaire pour garçons, à Vevey. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs. Offre d'emploi.

Des croquis d'architectes.

Par M. MAURICE WIRZ.

Expliquons-nous tout d'abord sur le but de ces lignes :

Elles s'adressent, non point aux architectes faits, aux maîtres incontestés qui n'ont plus de conseils à recevoir, mais qui en donnent, non plus aux artistes mûrs, dont l'œuvre nous sert d'exemple, mais bien aux jeunes, aux commençants, ingénieurs ou architectes ; à ceux qui, pleins d'ardeur et de juvénile enthousiasme, abordent leurs études, à ceux d'entre eux, surtout, qui savent encore prêter une oreille attentive aux conseils désintéressés de l'expérience.

A ceux-là je dirai : Apprenez surtout à *dessiner* correctement et ne vous contentez pas du dessin de convention auquel vous serez initiés dans les écoles spéciales. N'oubliez pas que l'on peut arriver à dessiner très convenablement une élévation de façade ou de pont, au géométral, et n'être qu'un fort médiocre dessinateur. Or un des moyens infaillibles d'apprendre à dessiner correctement c'est de bien savoir *faire un croquis*. Et c'est précisément ce dernier point que nous allons examiner ici.

C'est une opinion courante qu'un *croquis* n'est qu'une chose secondaire et sans importance ; un croquis, semble-t-on dire, est toujours assez bien fait, et ne mérite pas qu'on s'y attarde. Or c'est là une erreur qui vaut d'être rectifiée. En dehors de son intérêt comme document nous prétendons que le croquis, intelligemment compris, peut avoir une valeur artistique. Quelle est la définition que l'on donne du croquis : « un ouvrage fait à la hâte qui n'indique que les traits essentiels du sujet, au-dessous encore de l'esquisse », disent les uns ; d'autres, plus près de la vérité, le définissent : « Dessin sommaire, exécuté d'après nature ou pour fixer une idée pittoresque. S'il est fait d'après nature, tout en étant aussi précis que possible, les indications doivent être très sobres, car le croquis n'est pas une œuvre achevée ».

La première pensée d'une composition se traduit toujours sous forme de croquis. Souvent même, ce premier jet de l'idée est p[illegible] vif et plus séduisant que la réalisation définitive.

Si nous considérons le croquis comme l'expression sommaire d'une conception plastique, il est certain qu'il nous montre infiniment mieux la valeur d'un artiste que l'œuvre détaillée et achevée. C'est bien plutôt par ces coups de crayon rapides, par ce dessin souvent à peine indiqué que nous faisons le mieux connaissance avec l'individualité artistique du dessinateur.

Le croquis nous révèle en quelque sorte l'intimité d'un talent ; il nous montre ce que, très souvent, nous chercherions en vain dans l'œuvre achevée. Et c'est aussi pourquoi bien des artistes de valeur ne considèrent pas leurs croquis comme une simple étude préparatoire sans importance, mais bien comme un document définitif, auquel ils mettent autant de zèle et d'ardeur qu'à une œuvre poussée. Vous remarquerez que je parle ici d'artistes et d'œuvres d'art et ce n'est pas sans intention, car je ne compte nullement me cantonner dans l'étude du croquis d'architecture ; je veux parler aussi des croquis de toute nature *faits par l'architecte,* qu'il s'agisse d'un édifice, d'un paysage, d'un meuble ou même de figures ou de natures mortes. J'ai en vue l'architecte, artiste dessinateur, et non pas uniquement le technicien et je voudrais précisément prouver qu'un croquis purement technique ne peut que gagner à être traité d'une façon artistique. Mais ici nous nous trouvons d'emblée en présence d'une difficulté. N'avez-vous pas remarqué que lorsque, par extraordinaire, un ingénieur ou un architecte s'avise de faire du dessin purement artistique il a une façon de dessiner à lui ; il ne voit pas comme les autres gens. Combien de fois, par exemple, n'entend-t-on pas des peintres s'écrier devant certaines aquarelles : « Oh ! c'est un dessin d'architecte ! ».

Essayons donc tout d'abord de caractériser la différence qui existe entre le dessin de l'architecte et celui du peintre.

D'une façon générale on peut dire que, soit pour le peintre, soit pour l'architecte, l'intérêt principal du croquis est sa valeur comme document : document de pittoresque pour les uns, document de proportions pour les autres, et encore sera-t-il prudent de ne pas donner à ces postulats un caractère trop exclusif. Il est certain qu'un architecte qui croque au passage un monument portera son attention avant tout sur les proportions relatives des éléments qui le composent ; il observera avec intérêt le profil des moulures, il évaluera leur saillie et, pour peu qu'il soit artiste, il subira